

L'Adresse—M. Duclos

vue du versement éventuel de la pension de sécurité de la vieillesse aux gens qui atteignent l'âge de 60 ans et qui choisissent de se retirer du marché du travail. Évidemment, il faut être bien conscient des coûts inhérents à de telles mesures sociales, mais c'est grâce à la croissance de notre économie que nous serons en mesure d'aider les gens qui sont vraiment dans le besoin.

Le discours du trône est également fort réconfortant au chapitre des mesures relatives à l'habitation, surtout celles destinées à faciliter l'acquisition d'une première maison par les jeunes. Je me réfère en particulier à la subvention de \$500 qui serait accordée lors de l'acquisition d'une première maison, et dans le cas où il s'agirait d'une maison neuve. Je me réfère enfin à une mesure qui était contenue dans le budget, c'est-à-dire le régime d'épargne-logement, qui permettrait enfin à des jeunes de se préparer au cours des années à l'achat d'un chez-soi. Je signale aussi une mesure qui est extrêmement populaire dans ma circonscription, mesure qui est bien appréciée. Il s'agit de la ristourne fédérale, qui permet au gouvernement et à la Société centrale d'hypothèques et de logement de rembourser la partie des mensualités hypothécaires qui dépasse vraiment la capacité de payer des familles du Canada.

Il s'agit là de mesures fort appréciées dans ma circonscription qui compte une forte proportion de jeunes ménages désireux de bien s'installer chez eux après quelques années de vie de ménage.

Monsieur l'Orateur, à l'ouverture de la 1^{re} session de la 29^e législature, l'honorable député de Lachine-Bord-du-Lac (M. Blaker), alors comotionnaire de l'Adresse en réponse au discours du trône, disait:

D'aucun prétendant que la «bilinguisation» de la fonction publique a été poussée trop loin et trop vite. Qu'il me soit permis de dire aux membres de cette Chambre, avec tout le respect que je leur dois, qu'on n'a pas agi trop rapidement mais au contraire avec trop de lenteur.

Monsieur l'Orateur, je voudrais dire jusqu'à quel point ces propos, à l'époque, m'ont paru justes. Je sais que des progrès sont constamment réalisés dans ce domaine, mais je sais aussi qu'il y a encore beaucoup à faire.

Cependant, toujours soucieux des droits des gens en place, le gouvernement doit néanmoins accentuer ses efforts afin que les francophones puissent faire carrière dans la Fonction publique du Canada, tout en demeurant culturellement eux-mêmes. Il faut que les compétences que le Québec s'est données depuis les débuts de l'année 1960, au prix de sacrifices énormes de la population québécoise, trouvent des débouchés dans la Fonction publique du Canada et puissent contribuer à en accroître encore la qualité.

Il est déplorable qu'en raison de la vague nationaliste qui a touché bien des milieux au Québec, trop de jeunes Québécois francophones renoncent ainsi à des carrières fort intéressantes et privent la société des précieux services qu'ils pourraient lui rendre.

Monsieur l'Orateur, en conclusion, je propose, appuyé par l'honorable député de Vancouver-Est (M. Lee), que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement du Canada:

A Son Excellence le très honorable Bora Laskin, Juge en chef du Canada et Administrateur du Gouvernement du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer

[M. Duclos.]

nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

● (1520)

[Traduction]

M. Art Lee (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, c'est pour moi un honneur et un privilège de pouvoir appuyer la motion du député de Montmorency (M. Duclos). C'est aussi un honneur pour les habitants de ma circonscription de Vancouver-Est et une preuve de considération pour ma province et pour l'Ouest.

Je suis très heureux d'avoir été choisi pour représenter l'une des circonscriptions les plus intéressantes et les plus passionnantes du Canada, une région dont les habitants sont travailleurs et talentueux et dont bon nombre sont venus d'autres pays. Ma circonscription compte aussi des milliers de Canadiens de naissance et, ensemble, nous représentons divers groupes ethniques et plusieurs partis politiques. La circonscription de Vancouver-Est compte des Canadiens venus d'Italie, d'Allemagne, de Yougoslavie, des Pays-Bas, d'autres pays d'Europe et d'Asie et, bien sûr, de la Grande-Bretagne. Nous sommes heureux qu'ils aient choisi de s'établir au Canada et je les représente avec fierté.

Ensuite, il y a les Canadiens d'origine chinoise. Si vous permettez une remarque personnelle, monsieur l'Orateur et honorables députés, le fait que je sois le premier Canadien d'origine chinoise de mon parti à être élu au Parlement est très significatif. L'histoire de ma famille au Canada remonte à 1883 quand mon arrière grand-père arriva au pays pour travailler à titre d'ouvrier à la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique. On peut d'ailleurs dire que les Canadiens d'origine chinoise ont aidé d'une façon très réelle et tangible à unir le Canada au moyen de voies d'acier. De 1902 à 1937, mon grand-père tenait une épicerie et un restaurant dans la région de Cranbrook et de Kimberley. Son fils, mon père, continua à s'occuper du commerce de mon grand-père jusqu'au moment où il s'engagea comme pilote dans l'aviation royale canadienne pendant la Seconde Guerre mondiale. Il fut plus tard cofondateur à Edmonton (Alberta), d'un commerce de gros indépendant appartenant aux détaillants, qui dessert le nord de l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest et l'Arctique.

En l'espace de quatre générations, notre grand pays a permis à ma famille, comme à un grand nombre d'autres familles d'origines diverses, de se faire une vie et une carrière et de profiter des possibilités offertes à tous les Canadiens.

Bien entendu, les efforts des Canadiens d'origine chinoise, comme ceux de certains autres groupes de notre société, en vue d'acquiescer intégralement les privilèges de la citoyenneté, n'ont pas abouti sans difficultés. Nombre de mes ancêtres se sont heurtés à l'incompréhension et aux barrières linguistiques. Mais grâce à leur persévérance et à leur patience et au courage qu'ils ont tiré de leur héritage culturel, ils participent maintenant de façon égale et entière à la vie canadienne. Beaucoup d'entre nous exercent maintenant des professions libérales, mais, ce qui est plus important, c'est que nous sommes, à titre de groupe ethnique, engagés plus activement dans la société canadienne et que nous continuerons de l'être.

Monsieur l'Orateur, je représente ici une nouvelle génération de Canadiens et je considère de mon devoir, en tant que député, de représenter et de servir tous les électeurs de ma circonscription de Vancouver-Est, de ma province, la Colombie-Britannique, et de mon pays, le Canada. Je